VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

Trois Lots à Bâtir Bien Remblayés sur la RUE WATER,

Entre les rues Constantinople et Austerlitz

Succession de Joseph Bitter.

No 43,026, Cour Civile de Dist. lot pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, 18 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 13 avril 1905, par l'Honorable Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois lots à bâtir bien remblayés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Water, Tchoupitoulas, Austerlitz et Constantinople, désignés par les Nos 4, 5 et 6 dans l'ilet No 30 d'après un plan de A. Bordenquets, C. E., daté le 19 mars 1872, déposé dans le bureau de Alfred Bonligny, encanteur, et auquel il est référé dans l'acte de vente de Edmond Hurthe par devant A. Pitot, jr, notaire, le 30 avril 1872, mesurant comme suit: Le lot No 4, 25 pieds 3 lignes de face à la rue Water, la même largeur sur la ligne du fond sur 101 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 3 et 100 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne le séparant du lot No 5. Le lot No 5, 25 pieds 1 pouce de face à la rue Water, la même largeur dans le fond sur 100 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne le séparant du lot No 4 et 99 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 6. Le lot No 6, 25 pieds 2 pouces de face à la rue Water, la même largeur sur la ligne du fond, sur 99 pieds 2 pouces et 3 lignes sur la ligne le séparant du lot No 5 et 98 pieds 2 lignes sur la ligne le séparant du lot No 7, faisant face au nouveau et aux grands Stuyvesant Docks, et près des lignes de chars.

Termes et conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1905 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

J. B. Rosser, Jr., avocat.
16 avril—16 23 30—mai 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, le 1 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 24 juin 1904, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de W. H. Bewcott vs Ellen Snider et als, No 73 308 du docket de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain ilet de terre situé dans le sixième district de cette ville, désigné comme ilet 641 (autrefois ilet 303 A), borné par les rues Marks, Dix Huitième (Peach), Jefferson (Joliet) et Cambronne.

2. Huit certains lots de terre situés dans le septième district de cette ville et décrits comme lots Nos 1, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16, dans l'ilet 646 (autrefois ilet 304 B); lesdits lots sont contigus et mesurant ensemble 120 pieds sur la rue Leake (Front), 286 pieds de face à la rue Jefferson (Joliet), 138 pieds sur le Chemin Coquille du Canal de la Nouvelle Orléans et 286 pieds sur la ligne divisant les dits lots des lots Nos 2 et 9, d'après le plan de I. J. Pilié, daté le 12 janvier 1838.

3. Un quart d'intérêt non divisé dans un certain ilet de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme ilet No 477 et borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Melpomène et Thalie.

4. Un quart d'intérêt non divisé dans un certain ilet de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme ilet 441 et borné par les rues Galvez, Melpomène, Johnson et Thalie.

5. Une certaine étendue de terre dans la paroisse St Bernard se trouvant à une courte distance du bas de la ville de la Nouvelle-Orléans dans le Comté 12 R. 12 E. désignée comme lot 35 dans la section 36 et 35 d'après un plan de B. Buisson, daté le 6 mai 1839, ladite étendue de terre contenant environ 242 59 acres. Cette propriété est uniquement décrite et vendue sans aucune garantie quelle qu'elle soit.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs payent les taxes de 1905. 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente pardevant M. W. Patton, notaire, aux frais des acquéreurs.

Wm Winans Wall, avocat.
7mai—7 14 21 28—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet. JEUDI, le 1 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 5 mai 1905, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans la succession de Helen C. Haley, No 46 3 5 du docket de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Iberville, autrefois Douane, Bourgogne, Remparts et Canal, mesurant en mesure américaine 32 pieds 9 pouces de face à la rue Iberville, autrefois Douane, sur 106 pieds plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles, ladite façade mesurée commençant sur la ligne de la propriété, maintenant ou autrefois appartenant à Nicholas Hoey, et courant vers la rue Bourgogne jusqu'à ce qu'elle arrive à la ligne la séparant de la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Hagen, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans, pour billet ou billets garantis par hypothèques spéciales et lien de vendeur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de Ville dues et exigibles en 1905 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Hy Chiapella, avocat.
7 mai—7 14 21 28—juin 4 8

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT—Division E—No 76,202—Solomon Bach vs ses créanciers—Considérant la pétition précitée, et les tableaux des actifs et passifs dûment vérifiés avec cela enregistrés.

Il est ordonné qu'après les avis légaux et la notification aux créanciers, comme il est requis par la loi, une réunion des créanciers dudit Solomon Bach, soit individuellement ou sous les affaires de la raison sociale de "S. Bach & Son", soit convoquée et tenue, d'après la loi, pardevant Bussière Rouen, Esq., notaire, en son bureau, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, 1009 bâtisse de la Banque Hibernia, commençant le 20me jour de juin de l'année 1905, à 10 heures A. M., pour voter sur l'application du pétitionnaire pour un répit de six, douze et dix huit mois de la date de l'homologation de la réunion des créanciers, en parties égales et sans intérêts;

Il est en outre ordonné que Gus. A. Llambias, Esq., avocat, soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les propriétés dudit Solomon Bach soient suspendues, tous deux comme audit Solomon Bach individuellement et comme audit S. Bach sous les affaires de la raison sociale de "S. Bach & Son".

(Signé) GEO. H. THÉARD, Juge.
Nouvelle-Orléans, 10 mai 1905.
Edgar M. Cahn, avocat.
Pour copie conforme
J. McCORMICK, Député-Greffier.
11mai—11 18 25—juin 1 10 20

Succession de August G. Kroll.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75,417. Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Fortuné O. Kroll, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Walter L. Gleason, avocat.
12 mai—12 16 21

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Productif Cottage Simple

1312 rue Conti, entre les rues Liberté et Franklin,

Contenant 4 chambres et cuisine, citerne, grande entrée sur le côté, le tout briqueté.

MARDI, le 20 juin 1905, il sera vendu par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union ——— à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté et signé par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, le 12 mai 1905, dans l'affaire de la succession de Veuve H. Hasewinkle, No 76,030, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Bienville, Franklin et Tremé, désigné par le No 2 sur le plan fait par L. H. Pilié, voyer, daté le 13 septembre 1854 et déposé pour référence comme plan No 59 du livre de plans No 1, en l'étude de Charles E. Fortier, ancien notaire dans cette ville; lequel dit lot de terre mesurant 21 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Conti sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles courant dans le fond à une allée commune de 5 pieds de large s'ouvrant sur la rue Franklin.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1905 devant être payées par l'acquéreur, un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant Hobs Légier, notaire.
13 mai—18 21 28—juin 4 11 18 20

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE
500 CAISSES D'ANTISEPLO

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau No 732 rue Commune—SAMEDI, le 27 mai 1905, à 11 heures A. M., au dépôt du M. L. & T. R. R., Hangar No 3 à la tête de la rue St Joseph, pour le compte de qui cela peut concerner, sous l'acte 124 de 1890 il sera vendu à l'enchère publique, 500 caisses d'Antiseplo une douzaine de bouteilles dans chaque caisse.

Conditions—Comptant sur les lieux.
18 mai—18 21 27

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

George Dodds vs Ferdinand Carrère

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans — No 21,025. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynn Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 612 et 615 rue Bienville, entre les rues Chartres et le Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 27me jour de mai 1905, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:—Un set de meubles de salon et réfrigérateur, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numéro de docket, tel que mentionné et enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant—WM J. BRADY, constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. —Bentner & Manion, avocats pour le demandeur.
16mai—16 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE

Thos. J. Duggan vs John Vincent

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 18,14—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division E, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le LUNDI, 12me jour de juin 1905, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Claiborne, les rues Première, Deuxième et Derbigny, lot No 411, section No 44, sur un plan fait par Louis H. Pilié, voyer, daté le 13 avril 1859, et déposé en l'étude de S. Bonny, ex notaire en cette ville et lequel lot est désigné par le No 5 sur ledit plan et commençant à une distance de 94 pieds 6 pouces de l'encoignure de l'avenue Claiborne et de la rue Deuxième et mesurant 32 pieds à l'avenue Claiborne sur 124 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant. Wm J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Paul W. Maloney, avocat pour le demandeur.
12 mai—12 14 21 26—juin 4 12

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Louise Scherer, femme de Geo. W. Bostick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 72,865 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Geo. W. Bostick, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—L. R. Hoover, avocat.
12 mai—12 16 21

Succession de Félix Coltraro ou Contraro.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 75,523 — Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Santa Coltraro, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Theo Cotonio, avocats.
12 mai—12 16 21

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards DE 1905.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS que aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les autres sont inutiles.

Pensez donc! Il ne coûte que 1 2/3 Cents par Jour, Étant à $6 00 pour 365 Jours

Prix local, $6.00 par express, $6 40 expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL.

PRIX $1 00, y Compris l'Abonnement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscriptions délinquantes.

SOARD'S DIRECTORY CO., LTD., Éditeurs, Chambres 25 et 26, 606 Allée Commerciale coin de la rue Camp.

VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Résidence Attrayante

La résidence élégante en bois à deux étages, très commode et centrale,

No 1510 RUE CARONDELET,

Près de la rue Melpomène.

Succession de Loraine Beaman Acee, veuve de Hampton S. Smith Jr.

No 75 430—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No 336 rue Carondelet, près Union—JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division D, daté le 12 mai 1905 dans l'affaire et pour le compte de la succession de Loraine Beaman Acee, veuve de Hampton S. Smith, Jr, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Melpomène, St Charles et Terpsichore, et désigné par le No 18 sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, le 12 juin 1844, déposé comme plan No 3 dans le livre des plans de R. G. Stringer, ancien notaire. Ledit lot mesurant vingt huit pieds cinq pouces (28' 5") de face à la rue Carondelet sur cent dix pieds (110' 0") de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent l'élégante et commode résidence en bois à deux étages désignée par le No municipal 1510 rue Carondelet, confortablement subdivisée en vestibule spacieux et salons doubles, salle à manger, cuisine, etc., de grands appartements à coucher bien ventilés, chambre à bain, chambre de domestique, etc. Construite retirée de la banquette, cour et passages pavés en Schillinger, gaz dans toute la maison et tous les agréments nécessaires voisinage sécurité égal, à une distance facile des marchés, écoles, églises, à une distance de quelques minutes de la rue du Canal et désirable pour résidence ou placement.

Conditions de la vente—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 au dessus et en plus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Frank Soulé, notaire. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Richardson & Soulé, avocats.
William C. McLeod, avocat des héritiers absents.
14mai—14 21 28—juin 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grand Assortiment de Meubles de Maison de Valeur,

Comprenant

Ameublements de valeur pour salon, chambre à coucher et salle à manger, buffets, tapis, chandeliers en cristal, devantures de lit, stores de fenêtres et rideaux, Psyché et autres armoires, porte-parapluies et vestibules et de nombreux autres articles d'utilité et d'ornements de maison ainsi que des articles en argent et en plaqué, verrerie et autres, et un lot de bijouterie de valeur.

Succession de Loraine Beaman Acee, veuve de Hampton S. Smith, Jr.

No 75,430—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 336 rue Carondelet, VENDREDI, le 26 mai 1905, à 12 heures m., à la résidence No 1510 rue Carondelet, entre les rues Melpomène et Terpsichore, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 12 mai 1905, dans l'affaire de la succession de Loraine Beaman Acee, veuve de Hampton S. Smith, Jr., il sera vendu à l'enchère publique, 1 grand assortiment de valeur de meubles de maison, ornements, articles en argent et plaqués, bijouterie, etc.

Conditions—Comptant.
11 mai—14 21 25 26

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de John L. Kennedy

No 69 862 — Division C — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Vente de Propriété dans la paroisse de St-Tammany, Lne.

Moi, AUGUSTE HUARD, un Encanteur en cette ville, conformément à un ordre de vente rendu dans cette affaire, le 29 avril 1905, signé par l'Hon. John St Paul, juge de ladite Cour, Division C, lequel dit ordre confirme le jugement de vendre rendu le 24 mars 1905 et signé le 28 avril 1905, jusqu'ici rendu, je vendrai à l'enchère publique MERCREDI, le 14 juin 1905, à midi, à la Bourse d'Encan d'Huard, No 303 rue Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

La moitié non divisée de deux lots de terre ensemble et avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances de cela se trouvant et étant situés dans la paroisse de St-Tammany dans cet Etat de la Louisiane, désignés par les Nos deux et trois (2 et 3) faisant face à la rivière Tchefuncta, et mesurant en superficie et le dit lot No 2 quarante sept et 50/100 acres (47 50/100), et ledit lot No 3, quarante neuf 70/100 acres (49 70/100) borné sur la gauche par les terres de Nina Parent et sur la droite par le lot No 4, le tout d'après le plan fait par Matthew Hicks autrefois voyer de ladite paroisse de St Tammany et daté le 7 mai 1877.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer en sus et au dessus de son enchère les taxes dues et exigibles sur la propriété vendue pour l'année courante, 1905, et de déposer avec l'encanteur 20 au moment de l'adjudication vingt (20) pour cent sur le montant de son enchère.

L'acte de vente devant être passé pardevant M. V. Déjan, notaire en cette ville, aux frais de l'acquéreur.

Voyez le plan à la Bourse.

AUG. HUARD, Encanteur,
Bureau, 121 rue Carondelet.
Albert Voorhies, Charles Louque, avocats.
14 mai—14 21 28—juin 4 11 14

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Le Cottage Double,

1314-1316 RUE MANDEVILLE, entre les rues Urquhart et Villeré.

JEUDI, 15 JUIN 1905

Mme Nathalie Wilson vs Mme Madeline Thomas—No 75,638—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A

PAR ERNEST A. CARRÈRE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 26 avril 1905, et signé en cour ouverte le 2 mai 1905, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Urquhart, Villeré et Marigny, lequel dit lot est désigné par le No 3 de l'ilet 57 et mesurant 35 6 de face à la rue Mandeville, par une profondeur de 118.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois couvert en ardoises contenant sur un côté sept chambres, et de l'autre côté cinq chambres, citerne, hangars, etc, cour.

Termes et conditions—Comptant sur les lieux, l'acquéreur assumant les taxes de 1905 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant A. J. Peters, notaire; un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRÈRE, Encanteur,
806 rue Perdido.
J. C. Henriques, avocat de la demanderesse.
A. A. Calongne, avocat de la défenderesse.
14 mai—14 21 28—juin 4 11 14 15

VENTES A L'ENCAN.

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LUNDI, LE 22 MAI 1905,

A 11 HEURES A. M.,

LE CONTENU

DU No 2417 RUE ROYALE,

Entre les rues Mandeville et Espagne

Succession d'ALEXANDRE C. STUART.

No 76,100—Cour Civile de District Division E.

J'offrirai en vente en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 10 mai 1905 dans l'affaire ci-dessus intitulée au No 2417 rue Royale, le contenu consistant des effets mobiliers et les bijoux au plus haut enchérisseur POUR DU COMPTANT.

PETER GALLAGHER, Encanteur,
No 846 rue Commune.
John P. Sullivan, H. W. Robinson, Avocats.
13mai—18 17 22

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Portant le No municipal 1926 rue Annette.

Union Homestead Association vs Mme Joséphine Fermain, veuve de Joseph Edouard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 76,132—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 15 juin 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 59, borné par les rues Annette, Joseph, Celestine et nouveau St Bernard, lequel dit lot est désigné par le No 7 et mesure trente et un pieds onze pouces et une ligne de face à la rue Annette sur une profondeur de cent vingt huit pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll & Carrère, avocats pour le demandeur
12mai—12 19 26—juin 1 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Vente importante par le Shérif Civil de Propriété de Valeur du Deuxième District.

Portant les numéros municipaux 814-820 rue Bienville, entre les rues Dauphine et Bourbon.

Dans un voisinage où la valeur de la propriété foncière a beaucoup augmentée récemment avec la perspective plus brillante encore d'une plus grande hausse dans un avenir prochain.

A des conditions faciles de crédit.

Margaret Jacobs vs Christian Jacobs Jr., No 74,692

Succession de Christian Jacobs et a. No 31,971, consolidées.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—Division C—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 19 avril 1905 et signé le 26 avril 1905, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires consolidées ci-dessus intitulées, pour effectuer un partage, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 1er juin 1905, à midi de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre et toutes les améliorations qui s'y trouvent, connues par les numéros municipaux 814—820 rue Bienville, dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans et borné par les rues Bienville, Douane, Dauphine et Bourbon, mesurant trente deux pieds à la rue Bienville sur une profondeur de soixante cinq pieds et étant la même propriété acquise par Christian Jacobs de Marie Céleste Christophe et autres par acte pardevant R. L. Tanneret, notaire, le 14 juin 1883 et enregistré dans le livre du Bureau des Aliénations 120, folio 48.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, l'acquéreur devant fournir ses billets en montant égaux, les dits billets devant porter sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et devant être garantis par liens de vendeur et hypothèque sur la dite propriété et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 et payer l'intérêt au taux de sept pour cent par an sur le montant entier de l'adjudication de la date de l'adjudication jusqu'à ce que le titre soit délivré et par lui accepté, un dépôt comptant de vingt pour cent requis au moment de l'adjudication. L'acte de vente incluant des certificats de tout genre aux frais de l'acquéreur.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Frank E. Rainold, avocat.
29 avril—29—mai 5 12 19 26—juin 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations etc., d'une buvette, meubles de maison, 2 "cash registers", au No 1715 rue Sauvage.

Hilary Vignes vs Walter Vignes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75,895 — En vertu d'un ordre de vente daté le 9 mai 1905 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, le 24 mai 1905, à 10 30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dans les lieux No 1715 rue Sauvage (près de l'entrée des Fair Grounds)—

Le contenu entier et les installations et le stock, etc., de la buvette contenu dans lesdits lieux, aussi bien qu'un lot assorti de meubles de maison, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Aussi 2 "Cash Registers".
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans
Alvin E. Hébert, avocat pour le demandeur.
13 mai—13 18 24

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur du Sixième District.

Une Rare Occasion pour Placeurs et Spéculateurs!

COTTAGES, SIMPLE ET DOUBLES.

No 2230 RUE CALHOUN
Nos 2958 56 RUE TCHOUPITOULAS.
Nos 2950 52 RUE TCHOUPITOULAS.
No 2809 RUE CONSTANCE

Dans l'affaire de MICHEL DUTREY, Exécuteur Testamentaire de la Succession de Mme JEANNE MAUCAMP vs Mme FRANCINE CAZALOT.

No 76,060—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 830 rue Commune—JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu et lu en Cour ouverte le 5 mai 1905 et signé le 11 mai 1905, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir:—

1° Deux certains lots de terre situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 90, borné par les rues Water, Constantinople, Levée, maintenant Tchoupitoulas, et Austerlitz, désignés par les numéros quinze et seize (15-16) sur un plan dans un livre de plans en l'étude de Selim Magner, notaire, et annexé à un acte daté le 5 avril 1865, lesquels lots mesurent chacun vingt cinq pieds de face à la rue Levée, maintenant Tchoupitoulas, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent pieds.

2° Deux certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 90, borné par les rues Water, Constantinople, Levée, maintenant Tchoupitoulas, et Austerlitz, désignés comme lots numéros Treize et Quatorze sur un plan dans un livre de plans annexé à un acte passé pardevant Sélim Magner, ancien notaire en cette ville le 5 avril 1865, lesquels lots mesurent chacun vingt cinq pieds de face à la rue Levée, maintenant rue Tchoupitoulas, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent pieds, le lot numéro Quatorze formant l'encoignure des rues Levée, maintenant Tchoupitoulas, et Austerlitz.

3° Quatre certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville dans l'ilet No 109 de Burthville, borné par la propriété Foucher de Circé, maintenant place Audubon, Victor, maintenant rue Magnolia, Breslau, maintenant rue Robertson, et la rue Edmond, maintenant Calhoun, désignés comme lots numéros un, deux, trois et sept, sur un devis privé annexé à un acte en l'étude de Jean Bendernagel, notaire daté le 26 mars 1888, les lots un, deux et trois sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Victor, maintenant Magnolia, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, ledit lot numéro un formant l'encoignure des rues Victor, maintenant Magnolia, et de la propriété Foucher de Circé, maintenant place Audubon, le lot numéro sept mesurant vingt neuf pieds onze pouces et trois et un cinquième de lignes de face à la rue Edmond, maintenant rue Calhoun, sur une profondeur de cent vingt neuf pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles et lesdites mesures étant plus ou moins.

4° Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 109 de Burthville, borné par la propriété Foucher De Circé, maintenant place Audubon, les rues Victor, maintenant Magnolia, Breslau, maintenant Robertson, et Edmond, maintenant rue Calhoun, désignés comme les numéros Quatre, Cinq et Six sur le ci dessus devis privé, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Edmond, maintenant rue Calhoun, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds, sept pouces et trois lignes, entre lignes parallèles, le lot numéro Quatre formant l'encoignure des rues Edmond, maintenant rue Calhoun, et Victor, maintenant rue Magnolia, lesdites mesures étant plus ou moins.

5° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peniston, General Taylor, Magazine et Constance, ledit lot mesurant trente deux pieds dix pouces de face à la rue Constance sur cent quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles, le dit lot et ilet sont désignés sur les rôles d'assessement comme lot numéro quinze et ilet No 209.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la balance s'il y en a en un, deux et trois ans, représentés par privilège de vendeur et billets hypothécaires portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devant assumer les taxes pour 1905, et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant James Loyd Gritzage, aux frais des acquéreurs.

G. G. E. Oppenberger, avocat pour le demandeur.
14 mai—14 21 28—juin 4 11 15

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

La splendide bâtisse en briques à quatre étages, maintenant occupée par le "Delta Bag Factory" connue comme 430, 432 et 434 rue Fulton et 429, 431 et 433 rue Front.

La jolie résidence simple à deux étages No 823 rue St André entre les rues Annunciation et Laurel.

David J. Glover vs Henry G. Glover et als No 75,598—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

JEUDI, le 1er JUIN 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu et signé en cour ouverte le 28 avril 1905, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 430 à 434 rue Fulton et 429 à 433 rue Front, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Fulton, Gravier, Poydras et Sud Front, désignés par les Nos 11 et 12 sur un plan connu comme plan de J. A. Bourdon, fait par Hugh Grant, voyer, le 12 janvier 1852.

Le lot 11 mesurant 21 pieds 3 pouces de face à la rue Sud Front, 23 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Sud Fulton sur 117 pieds 1 pouce 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot 10 et 116 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne du lot 12.

Le lot 12 mesurant 28 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Sud Fulton, 21 pieds 2 pouces de face à la rue Sud Front, sur 116 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne du lot 11 et 117 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne du côté opposé le séparant du lot 13.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 823 rue St André, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. André, Ste Marie, Laurel et Annonciation, désigné par la lettre B sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 24 juillet 1875, ledit lot mesurant 43 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue St. André sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans ou 1 an, le tout à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final. Les actes de vente devant être passés aux frais des acquéreurs pardevant John C. Davey, Jr, notaire, les acquéreurs devant assumer en plus et au dessus de leurs enchères les taxes de 1905 et de déposer comptant au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix d'achat.

Dinkelspiel & Hart, avocats.
30 av—30—mai 7 14 21 28—juin 1

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 1017 rue Touro.

Succession d'Antonio Fornaris.

No 74,538 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Fils de J. Spear, Encanteur—Bureau 802 rue Perdido—

Mercredi, 7 juin 1905,

à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 4 mai 1905, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 375, borné par les rues Touro, autrefois Union, Français, Remparts et St Claude, lequel lot mesure 27 pieds 4 pouces de face sur la rue Touro par 155 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur, et fait partie du lot original No 60 sur un plan du Faubourg Marigny, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1017 rue Touro.

Etant la même propriété acquise par A. Fornaris de B. Abat par acte pardevant E. Bonny, autrefois notaire, daté le 27 janvier 1873, enregistré C. O. livre 100, page 631.

Termes et conditions — La moitié ou plus comptant et la balance à un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option des acquéreurs divisée en coupons égaux représentés par des billets des acquéreurs, portant 6 pour cent d'intérêt par an du jour de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement payables au porteur et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur. L'acquéreur devra assurer les améliorations pour un montant égal à la portion de crédit et de transférer la police d'assurance au porteur des billets. L'acte de vente devant contenir les clauses de non aliénando et de vente sans estimation et 5 0/0 de frais d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour enforcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente. L'acquéreur d'assumer le paiement en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1905 et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix de la vente au moment de l'adjudication et aura droit aux loyers seulement de la date de l'acte de vente.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur

Charles F. Claiborne, avocat
7 mai—7 14 21 28—juin 4 7

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

De Propriétés Améliorées et Vacantes du Cinquième District

Cottage Double, 209 211 Avenue Pélican, entre les rues Seguin et Bouny.

Cottage Double, 213 215 avenue Pélican, entre les rues Séguin et Bouny.

Cottage Double 139 141 avenue Pélican, entre les rues Bouny et Powder.

Terrain Vacant avenue Pélican, entre les rues Bouny et Powder

JEUDI LE 15 JUIN 1905.

Mlle Eale Forester et als vs les mineurs Harry Edward McNeely et als.

No 75,404—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A

PAR ERNEST A. CARRÈRE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement daté et signé le 2 mai 1905, par Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée, je vendrai la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 21, borné par la rue Peter (maintenant avenue Pélican), les rues Seguin, Bouny et Alix, et désigné comme lot No 1 sur un plan de A. D'Hémécourt, daté le 18 mars 1842, mesurant trente pieds de face à la rue Peter (maintenant avenue Pélican) sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure française. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, couvert en ardoises, retiré de la banquette, avec grillage en fer sur le devant, contenant de chaque côté quatre chambres, galerie, citerne, hangar, etc., cour et banquette pavées, connu comme les Nos 209 211 avenue Pélican, entre les rues Bouny et Seguin.

Deuxièmement—Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet 21, borné par la rue Peter (maintenant avenue Pélican) les rues Séguin, Bouny et Alix, et désigné comme lot No quatre, sur un plan de A. D'Hémécourt, daté le 18 mars 1842, mesurant trente pieds de face à la rue Peters (maintenant avenue Pélican) par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure française.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois couvert en ardoises, retiré de la banquette, avec grillage en fer sur le devant, contenant de chaque côté cinq chambres, galerie, citerne, hangar, etc.; la cour et la banquette sont pavées et connues comme Nos 213-215 avenue Pélican, entre les rues Bouny et Séguin.

Troisièmement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Alix, Powder, Bouny et l'avenue Pélican et désigné comme lot No Trois d'après le plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 18 mars 1842, mesurant trente pieds de face à l'avenue Pélican sur cent vingt pieds de profondeur, mesure française. Les améliorations comprennent un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté quatre chambres, galerie, citerne, hangar, etc., et connu comme les Nos 139-141 avenue Pélican, entre les rues Powder et Bouny.

Quatrièmement—Un certain lot de terre situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Alix, Powder, Bouny et l'avenue Pélican désigné comme lot No quatre, d'après le plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 18 mars 1842 mesurant trente pieds de face à l'avenue Pélican sur cent vingt pieds de profondeur, mesure française.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un et deux ans en billets portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1905, au-dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente. L'acquéreur devant prendre possession des loyers du jour de la signature des actes de vente.

ERNEST A. CARRÈRE, Encanteur.
Jno Watt Duffy, avocat pour le demandeur.
Bureau No 204, rue du Camp
14 mai—14 21 28—juin 4 11 14 15

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joseph Guillot

No 75,461—Cour Civile de District, Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour signé le 12 mai 1905 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, désigné comme lot No un de l'ilet No sept sur un plan fait par Bourgerol le 24me jour de décembre 1834 et déposé en l'étude de F. De Armas, par acte daté le 11 mars 1837, lequel dit lot est situé dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Toulouse, Ursulines et Rocheblave et mesurant vingt cinq pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Hôpital sur une profondeur de quatre vingt six pieds dix pouces et une ligne sur la ligne de côté vers la rue Tonti, et quatre vingt six pieds deux pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Rocheblave et une ligne de fond de quatorze pieds et deux lignes. Laquelle propriété fut acquise par le défunt Joseph Guillot, le 11 mars 1837, par acte enregistré dans le livre des transferts no 21, folio 612.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant.

L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur
14 mai—14 21 28—juin 4 11 15

AVIS AUX CREANCIERS

Gustave Fitzner versus Frank A. Noullet

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72 873—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le tableau de l'actif et du passif de l'ancienne raison sociale de F. A. Noullet & Company, comme préparé et présenté par Bernard Bruenn et Edgar M. Cahn, receveurs et liquidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. W. S. Parkerson et E. A. Parsons, avocats.
18 mai—18 22 27

In re Louisiana Liquor and Tobacco Dealers and Manufacturers Co Operative Association, en Liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 76 0.. Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Lawrence C. Witt, Edward Goe.., John E. Penn et August Schmelzle, comme ..liquidateurs dans cette affaire, ce serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Edgar M. Cahn, avocat.
17 mai—17 21 26

Dans l'affaire de la Pelican Insurance Co en liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 37,071—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George W. Young et George Widman, liquidateurs dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Frank McGloin, avocat.
11 mai—11 15 20

William D. Seymour versus John A. Byrne Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74 6.7—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le deuxième compte trimestriel présenté par Alfred W. Byrne, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Bentner et Manion, avocats.
10 mai—10 14 19

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de George Taylor

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 76,197 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Jacob Barker Harrison et Gustave Radetzki, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Andrew Hero, Jr., avocat.
18 mai—18 22 27.

Succession de Charles Balleje.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,681 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Anna M. Kurtz veuve de Charles Balleje, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Rice & Montgomery, avocats.
18 mai—18 22 27

Succession de A. C. Stuart.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 76,100—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Thomas J. Hodgins, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—John P. Sullivan, H. W. Robinson, avocats.
17 mai—17 21 26

Succession de Lottie Furst ou Lottie Livingston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 76,123 — Division D—Attendu que Isaac Sontheimer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Lottie Furst ou Lottie Livingston, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition et pourquoi la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. H. Michel, avocat.
16 mai—16 20 25

Succession de Mme Emily Cragg

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 70,696 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le 2me compte provisoire présenté par Robert E. Rougelot, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Cage, Baldwin & Crawford & Gus J. Ricau, avocats.
16 mai—16 20 25

Succession de Théodule Etienne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 75,674 — Division D. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mary Edwards, veuve de Théodule Etienne, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Zengel, Thomas & Suthon, avocats.
13 mai—13 17 22

Succession de Veuve Anthony Peters Née Sophie Mathie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 76 174—Division A — Attendu que Henry Peters a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Sophie Mathie, veuve de feu Anthony Peters, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Thompson B. Walker, avocat.
10 mai — 10 14 19

E. A. ANDRIEU.

— Successeur de —

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES

606 rue Gravier